



ENTREVUES...

Le cours PED 900 – *Troubles d'apprentissage et enseignement collégial*

Une entrevue avec madame France Beauregard

Par Normand Martineau

18 mars 2009

A horizontal banner with a light gray background on the left and a dark gray background on the right. The left side contains the text "depuis 1973" inside a circle, with two other empty circles below it. The right side features the text "DES PROGRAMMES POUR SOUTENIR :" followed by a bulleted list. The background of the right side is a blurred image of three people.

depuis
1973

DES PROGRAMMES
POUR SOUTENIR :

- le développement professionnel du personnel enseignant du collégial
- le développement pédagogique institutionnel

NM : Normand Martineau
FB : France Beaugard

France Beaugard est professeure et chercheuse à l'Université de Sherbrooke. À la session hiver 2009, elle offre une activité optionnelle dans le cadre du diplôme de 2^e cycle en enseignement au collégial (DE) à PERFORMA concernant les troubles d'apprentissage. Nous l'avons rencontrée afin d'en savoir un peu plus sur son cours.

NM: Madame Beaugard, vous êtes professeure à l'Université de Sherbrooke et vous offrez actuellement une activité à PERFORMA sur les troubles d'apprentissage. Pourquoi les enseignantes et les enseignants de l'ordre collégial devraient-ils se préoccuper des troubles d'apprentissage ?

FB : Le MELS a mis en place des mesures pour faciliter l'intégration au primaire et au secondaire des personnes ayant un trouble d'apprentissage. Les familles ont même fait des démarches pour que leur enfant présentant un trouble d'apprentissage puisse obtenir le soutien nécessaire à sa réussite scolaire. Ces étudiantes et étudiants se retrouvent donc désormais au collégial. Mais, vous savez, il y a encore des élèves qui réussissent à faire leur primaire et secondaire sans être diagnostiqués. Ils développent des stratégies qui, une fois arrivées au cégep, ne sont plus efficaces à cause des exigences du système collégial. Les étudiantes et étudiants au collégial ont une session pour réussir un cours, alors que les élèves du secondaire ont une année. Conséquemment, de plus en plus d'étudiantes et d'étudiants présentant un trouble d'apprentissage sont dépistés au cégep.

Qu'on le veuille ou non, cela est devenu une réalité dans les établissements collégiaux. Or, ces étudiantes et étudiants peuvent manifester des comportements qui restent difficiles à comprendre pour une enseignante ou un enseignant au collégial, si celle-ci ou celui-ci n'est pas familier avec les troubles d'apprentissage. Il peut interpréter le comportement de l'étudiante ou de l'étudiant comme une absence de motivation ou croire à une incapacité intellectuelle alors que, dans les faits, il est en présence d'un trouble de dyslexie ou d'un déficit de l'attention.

Il faut bien comprendre que les troubles d'apprentissage proviennent de facteurs génétiques ou d'autres facteurs neurobiologiques congénitaux ou acquis. Ils ne résultent pas de différence culturelle ou de langages, d'un enseignement médiocre ou mal adapté, ni d'un niveau socio-économique particulier ou, comme je le mentionnais un peu plus tôt, encore moins d'une absence de motivation. Il est donc important que les enseignantes et enseignants sachent de quoi il en retourne afin d'agir adéquatement dans leur classe. D'ailleurs, l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQUETA) définit le trouble d'apprentissage comme « *un trouble qui interfère avec la capacité du cerveau d'absorber, d'entreposer et de récupérer de l'information* ». Il faut bien comprendre que nous ne sommes pas devant un problème d'intelligence, mais un trouble du traitement de l'information.

NM : Quelles sont les manifestations concrètes qu'une enseignante ou qu'un enseignant peut observer dans sa classe ?

D'abord, il faut savoir que les troubles d'apprentissage touchent des zones spécifiques et qu'ils entraînent inévitablement des difficultés à acquérir et à utiliser une ou plusieurs des habiletés importantes tels le langage, l'écriture, le calcul et l'attention. Certaines de ces difficultés peuvent se manifester dès la petite enfance, tandis que chez d'autres individus cela se fera beaucoup plus tard.

Alors, très concrètement, l'enseignante ou l'enseignant remarquera que parfois entre la compréhension théorique et l'application, l'étudiante ou l'étudiant fait preuve d'un écart important. Souvent, l'enseignante ou l'enseignant sera interpellé par les difficultés manifestées par l'étudiante ou l'étudiant lors d'un travail écrit, la pratique dans un laboratoire ou au moment d'un stage. L'enseignante ou l'enseignant aura l'impression de ne pas se retrouver devant la même personne. Par exemple, une étudiante ou un étudiant qui s'exprime clairement sur des sujets choisis par elle-même ou lui-même éprouvera des difficultés à répondre à une question posée par l'enseignante ou l'enseignant.

Autre phénomène observable, au moment d'un test oral, l'étudiante ou l'étudiant montre qu'il connaît les concepts enseignés, mais les réponses aux examens écrits sont anormalement brèves. Certains remettront des textes très courts (un ou deux paragraphes) avec des structures de phrases déficientes. Dans d'autres occasions, ce qui retiendra l'attention de l'enseignante ou de l'enseignant, c'est une étudiante ou un étudiant qui manifeste une grande lenteur à suivre le rythme de la classe ou qui doit déployer de très grands efforts pour atteindre des résultats tout à fait moyens.

NM : Comment votre cours peut-il, d'une façon pratique, aider les enseignantes et enseignantes du collégial ?

FB : Parce qu'il démystifie les manifestations des troubles d'apprentissage. Lorsque l'on comprend les difficultés de l'étudiante ou de l'étudiant, comment celles-ci se manifestent et à quelles occasions, l'enseignante ou l'enseignant posera un regard plus objectif sur la situation. Il sera en mesure de prendre du recul et ainsi de mieux évaluer la situation de l'étudiante ou de l'étudiant.

Il est important aussi de mentionner que dès le début du cours, les enseignantes et les enseignants sont amenés à décrire des situations concrètes auxquelles ils ont été confrontés dans leur classe. Dans mon cours, ils se sentent rapidement réconfortés lorsqu'ils constatent que les situations et les comportements qu'ils décrivent sont identiques, et cela, peu importe la discipline ou les méthodes pédagogiques utilisées. Cette mise en commun a un impact très positif. Ils éprouvent une grande satisfaction et un certain soulagement à échanger avec leurs collègues.

Les enseignantes et les enseignants voient bien que les troubles d'apprentissage se manifestent de la même manière et ne sont aucunement liés à la situation propre à chacun.

Il est important également de savoir que, dans ce cours, les enseignantes et les enseignants travaillent à partir d'une situation réelle et non théorique. Chaque personne travaillera sur un cas. À la fin du cours, les gens seront mieux outillés pour comprendre et accompagner une étudiante ou un étudiant qui aurait des troubles d'apprentissage.

C'est en distinguant les différents troubles d'apprentissage que l'enseignante ou l'enseignant maîtrisera un certain nombre de données liées aux troubles d'apprentissage, mais elle ou il développera surtout des aptitudes et des attitudes qui lui permettront de mieux communiquer avec l'étudiante ou l'étudiant et les services ressources de son collègue.

Il est très important de savoir que mon cours ne cherche pas à former des « experts », mais plutôt à donner une perspective sur des comportements qui demeurent encore mal connus. *Le rôle de l'enseignante et de l'enseignant n'est pas d'évaluer ou de diagnostiquer des troubles d'apprentissage, ce rôle appartient à des professionnels qualifiés.* Mon cours

cherche plutôt à donner à l'enseignante ou à l'enseignant la capacité de saisir ce qui se passe chez son étudiante ou étudiant, et l'amener à adapter ses façons de faire, et cela, en lien avec les ressources du milieu.

Parfois, il s'agit de tous petits trucs, d'adaptations simples à intégrer dans son cours ou dans ses approches évaluatives. Par exemple, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'avoir plus de temps pour passer un examen ou encore faire l'examen oralement. Le recours à un preneur de notes s'avère parfois important parce qu'il permet à l'étudiante ou à l'étudiant de se concentrer sur les présentations en classe et non à l'écriture. De même, pour les mêmes raisons, l'enseignante ou l'enseignant peut remettre les présentations diapositives en format PDF à l'étudiant. L'enseignante ou l'enseignant peut permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de faire ses travaux en format Word avec une plus grosse police ou encore sur du papier de couleur. En effet, il y a un type de dyslexie dont les atteintes sont plus visuelles qu'auditives. Il faut donc mettre en place divers accommodements qui répondent aux difficultés de l'étudiante ou de l'étudiant présentant un trouble d'apprentissage.

NM : Le cours est actuellement offert à la session hiver 2009, sera-t-il offert à nouveau ?

FB : Le cours est offert en présence actuellement au Campus de Longueuil, nous n'avons pas développé de formule en ligne. Nous aimerions cependant le proposer à nouveau, bien sûr. D'autant plus qu'il s'agit d'un véritable besoin. Nous savons que les enseignantes et enseignants sont confrontés à cette réalité. Le cours offre aux enseignantes et les enseignants l'occasion de se former non pas pour suppléer aux ressources qui doivent être mises en place dans les établissements, mais pour leur permettre de contribuer au développement du plein potentiel de chacun de leurs étudiants.

➤ **J'aimerais bien que les personnes répondantes locales sensibilisent les enseignantes et enseignants à cette activité. Nous pourrions l'offrir, par exemple, en présence à Montréal ou à Québec, à la session hiver 2010, s'il y avait suffisamment de demandes.**

NM : Je vous remercie de nous avoir accordé cette entrevue.

FB : C'est moi qui vous remercie.

Droit de reproduction et de diffusion sans autorisation en mentionnant la source.

ENTREVUES est une publication de PERFORMA

Faculté d'éducation

Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Répondants réseau

Campus de Longueuil

1111, rue St-Charles Est

Tour Ouest, 1^{er} étage, bureau 130

Longueuil (Québec) J4K 5G4

Normand.Martineau@USherbrooke.ca

Andree.Cantin@USherbrooke.ca